

**OBSERVATOIRE DU BOIS ÉNERGIE EN BOURGOGNE-FRANCHE-COMTÉ**  
**CHIFFRES DE 2022**

Mise en place en 2007 dans le cadre d’un observatoire du bois énergie et du bois d’industrie sur les régions du quart nord-est de la France, cette étude est actualisée tous les deux ans. Elle propose un état des lieux de la filière bois énergie en Bourgogne-Franche-Comté (BFC) pour l’année 2022 et un suivi de son évolution en matière de production, commercialisation et consommation.

Cette synthèse propose un zoom sur les principaux résultats de la partie concernant le bois bûche.

**PRODUCTION ET COMMERCIALISATION DE BOIS BÛCHE**

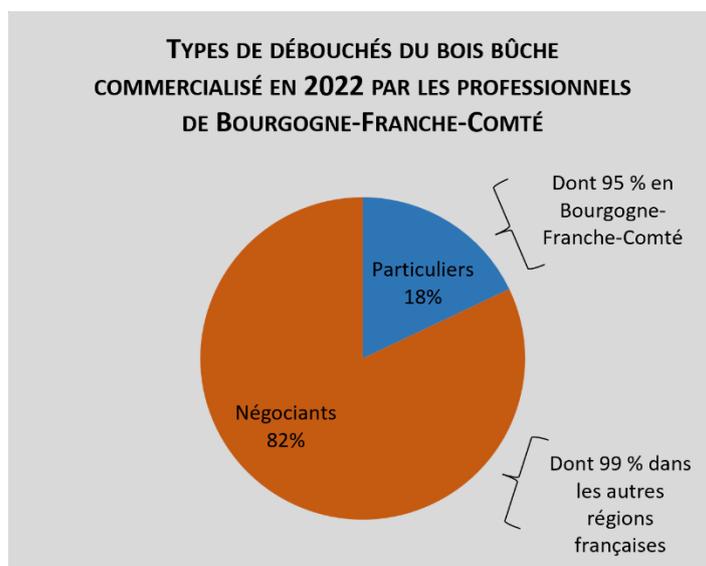
- Production de bois bûche**

Le grand nombre d’entreprises et leur hétérogénéité rend impossible l’extrapolation des volumes produits obtenus lors de l’enquête à l’ensemble de la région. Il n’est donc pas possible d’estimer de cette manière la production totale régionale de bois bûche. Toutefois, tous les autres résultats (approvisionnements, débouchés, etc.) peuvent être utilisés.

**298 entreprises produisant du bois de chauffage ont été recensées dans la région, et 22 ont répondu à l’enquête.** Les producteurs de bois bûche sont pour la grande majorité des petites entreprises. Toutes les entreprises ayant répondu à l’observatoire du bois énergie en 2020 et 2022 ont connu une **augmentation ou une stabilité de leur production.**

- Commercialisation**

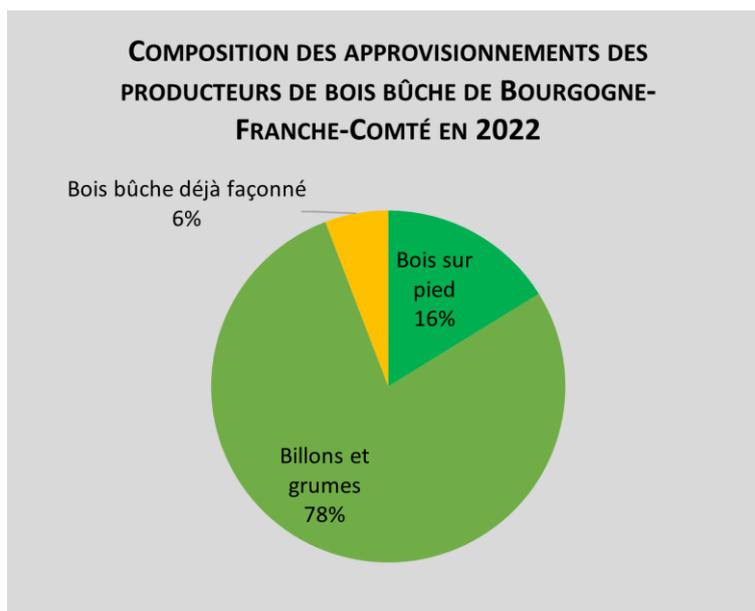
Comme les années précédentes, **la commercialisation du bois bûche aux négociants-revendeurs reste le premier débouché** des volumes produits **par les entreprises** de BFC répondant à l’enquête (82 % des volumes produits et commercialisés). Ces négociants vendent la quasi-totalité ces volumes hors de la région, ce qui explique que comme lors de l’enquête précédente, **la majorité des volumes produits sont commercialisés hors BFC.**



- **Approvisionnements**

La plupart des entreprises de BFC qui commercialisent du bois de chauffage vendent leur propre production. En effet, 94 % des approvisionnements en bois proviennent soit de bois acheté sur pied et exploité par l'entreprise elle-même, soit de bois acheté bord de route puis façonné.

Comme lors des années précédentes, les approvisionnements restent locaux puisque **84 % des bois proviennent de BFC.**



- **Équipements des entreprises**

La majorité des répondants (59 %) **possède un ou plusieurs hangars** de stockage couverts. Certaines entreprises, largement minoritaires en nombre, sont également équipées de dispositifs de séchage artificiel du bois permettant d'atteindre des taux d'humidité très faibles (< 20 %).

- **Concurrence des circuits illégaux**

Beaucoup d'entreprises déplorent une **concurrence faussée par des ventes illégales** de gré à gré et hors circuits marchands, surtout dans une région boisée telle que la BFC. Cette concurrence diminue la rentabilité de l'activité des entreprises, et **complique les investissements** (en combinés coupeurs-fendeurs, en hangars de stockage pour augmenter la qualité du bois commercialisé, etc.). Les tarifs pratiqués pour la vente de bois de chauffage au détail en BFC ne permettent pas toujours d'assurer la rentabilité de l'activité. Beaucoup de producteurs régionaux commercialisent donc leur production à des négociants **dans des régions où la demande et les tarifs sont plus élevés.**

## CONSOMMATION DE BOIS BÛCHE PAR LES PARTICULIERS

Sauf mention contraire, les chiffres présentés proviennent de l'étude « Le chauffage domestique au bois en Bourgogne-Franche-Comté - Saison de chauffe 2022-2023 » (ADEME 2024).

### • Nombre d'utilisateurs et volumes concernés

La région compte **420 000 appareils de chauffage au bois installés en résidence principale** de type maison individuelle (dont 70 000 non utilisés). 85 % de ces appareils fonctionnent avec du bois bûche.

**Au niveau régional, 45 % des ménages en résidence principale de type maison individuelle utilisent le bois énergie pour se chauffer.** 46 % des utilisateurs de bois énergie en ont fait leur énergie principale. Le bois bûche reste la forme de combustible bois la plus consommée en volume en BFC.

Consommation globale	Total BFC	Dont bûches	Dont granulés
Équivalents stères	1 810 000	1 592 800	217 200
TWh	3,1	2,72	0,37
Tonnes	/	753 024	80 743

En BFC, la consommation unitaire de bûches est estimée à **5,2 équivalents stères/ménage/an**, tous types d'usages confondus (appoint ou chauffage principal).

### • Évolution des usages

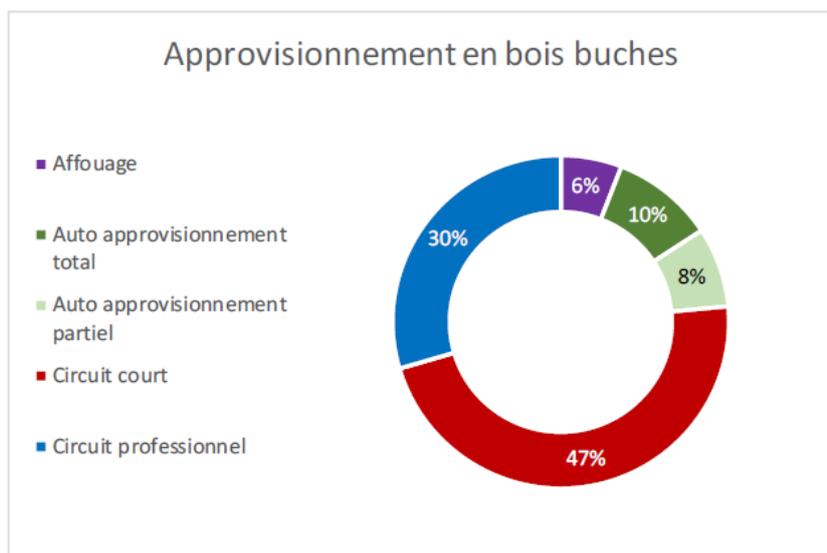
D'après l'étude « Le chauffage domestique au bois en Bourgogne-Franche-Comté - Saison de chauffe 2022-2023 » (ADEME 2024), la consommation de bois énergie par les particuliers en BFC a baissé de manière importante depuis les années 1990 (de 10 TWh à 3TWh), ce qui pourrait s'expliquer par :

- La **baisse de la consommation unitaire** des maisons grâce à l'isolation et aux conversions d'appareils de chauffage ancien (foyers ouverts notamment) ;
- Des **changements de mode de vie** moins favorables au bois (zones urbaines plus dynamiques, recours à d'autres énergies, etc.) ;
- Des **prix faibles des énergies fossiles** ou le **changement climatique**.

Cette baisse est uniquement liée à la diminution de la consommation de bois bûche car la consommation de granulés progresse continuellement<sup>1</sup>.

<sup>1</sup> Chiffres clés de la filière, Propellet 2023

• **Filières d’approvisionnement**



**Le marché professionnel se développe** et représente aujourd’hui 30 % des approvisionnements, contre 12 % en 2017 lors de la précédente étude sur le chauffage domestique<sup>2</sup>. Malgré qu’il paraisse souvent plus cher pour l’acheteur, l’approvisionnement via un vendeur spécialisé offre plusieurs avantages (sécurité de l’approvisionnement, qualité, etc.). Ces éléments, associés à la baisse des autres modes d’approvisionnement, peuvent expliquer la progression du circuit professionnel.

**Les circuits courts et l’auto-approvisionnement restent importants** et représentent la majorité du bois consommé. Les circuits courts regroupent plusieurs modalités d’approvisionnements qu’il est difficile de distinguer (marché noir, marché gris, etc.).

L’affouage semble sous-estimé. En 2022, 335 000 tonnes de bois (une fois séché à 23 %) ont été désignées en affouage par l’ONF (soit 45 % de la consommation régionale). Il est probable qu’une partie de l’affouage ait été comptée dans les circuits courts.

• **Parc d’appareils de chauffage**

Les inserts ou cheminées à foyer fermé représentent presque la moitié des appareils de chauffage domestique, suivis par les poêles à bûche. Les appareils à granulés et les poêles à bûche sont de plus en plus représentés, en remplacement des foyers ouverts, peu performants, et des cuisinières. Toutefois, **46 % des appareils au minimum sont à convertir ou renouveler** en BFC (appareils datant d’avant 2005 ou foyers ouverts).

Téléchargez le rapport complet sur : <https://www.fibois-bfc.fr/filiere-bois-energie>  
 Contact : [info@fibois-bfc.fr](mailto:info@fibois-bfc.fr)

<sup>2</sup> Étude sur le chauffage domestique au bois, ADEME 2018